

ans les Idées
eurs de Hol-
au jugement
anches, gra-
e valent pas
suffrage en
ne les ait pas

ans des no-
Mais il sem-
ons travaillé.
à la marge
et égard. S'il
ons mis à la
afin de rele-
ure même à
de ces Ad-
près les An-
celles qu'il
des Liaisons
toujours fort
de Mr. Pre-
eur s'en fera
distinguer.
er, nous ne
e même, &
il, il est aisé
Mr. Prevost
nombre soit
premiers To-
Mr. Prevost
tent pas en
pareille as-
ues particu-
puisque, sans
, il met les
otre travail.
aison de sup-
bité en cela ;
avons pour
a fait dans le
unes, dit-il,
es citations,
ire civile &
l'égard des
Mr. Prevost ;
ques autres
parce qu'à
son

son avis, elles renferment des invectives peu décentes contre la Religion Catholique. Nous ne disconvenons pas tout-à-fait de cela ; il est vrai que les Auteurs Anglois ont quelques fois employé des expressions, qu'un Ecclesiastique de la Communion de Rome pouvoit se dispenser de rendre mot à mot ; aussi les avons-nous adoucies de façon qu'elles n'offrent rien de choquant aux Lecteurs raisonnables, de quelque Communion qu'ils soient. Mais il faut avouer en même-tems que Mr. Prevost a poussé la délicatesse trop loin ; si les Anglois ont parlé dans quelques occasions avec trop d'aigreur, c'est moins quand il s'agissoit de la Religion Catholique même, que de quelques Superstitions, ou de certains Ecclesiastiques libertins, que Mr. Prevost n'a garde de vouloir prendre sous sa protection.

En voilà assez pour faire voir qu'il nous attribue mal-à-propos d'avoir voulu commenter son Ouvrage. Suppléer à ses Omissions, & distinguer ses Additions ; est-ce-là faire un Commentaire ? Ce qui mériterait mieux ce nom, sont les notes dans lesquelles nous avons rectifié la Traduction, lorsqu'elle n'étoit pas conforme à l'Original. Si c'est à cet égard que Mr. Prevost dit agréablement qu'il ne s'attendoit pas à l'honneur d'un Commentaire, il ne se rend pas la justice qui lui est due ; puisqu'il y a bien des endroits dans sa Traduction, qui seroient intelligibles sans ce secours ; & afin qu'il ne nous accuse pas d'alléguer ce fait sans preuves, nous prendrons au hasard les premières expressions qui se présenteront à l'ouverture du Livre. Il dit (a), que les revenus annuels que le Prince Henri retiroit des *Cannes de Sucre* qu'il avoit fait planter dans l'*Ile de Madère*, montoient à plus de 60000. Arabes, dont chacune fait environ 500 livres, monnoye de France. Qui croiroit, sans notre commentaire, que cette phrase signifie que ce Prince retiroit toutes les années 15000 *quintaux de Sucre* ? Devinerait-on, si nous ne l'avions pas dit, qu'une certaine sorte de pâte (b), désigne des Citrouilles ? Quand Mr. Prevost nous rapporte (c) qu'un Ambassadeur du Roi de Perse fit à Albuquerque divers présens qui consistoient entr'autres en *Parfums* ; pour rendre cette phrase intelligible, ne falloit-il pas remarquer que ces *Parfums* sont des Animaux dont les Persans se servent à la chasse des Gazelles ? Lorsqu'il dit (d) en parlant de l'Expédition (e) du Comte de Cumberland, que ce Seigneurs s'empara de trois Bâtimens François, sans approfondir les droits ; soupçonnerait-on que cela signifie qu'il s'en saisit parce qu'ils étoient de bonne prise ? Une preuve, suivant Mr. Prevost, (f), de la hardiesse des Habitans d'un Canton d'Irlande, c'est qu'ils sont sans cloches, sans tambours, & sans trompettes ; ne faut-il pas être aussi-bien au fait de ce stile, que nous y sommes, pour sçavoir que cette phrase signifie que les Habitans de ce Canton n'ont ni cloches, ni tambours, ni trompettes pour appeler les gens à l'Eglise ? N'étoit-il pas à-propos d'avertir que ce qu'il appelle liqueur (g), est de la farine ; qu'un Chien est un Bijou (h), dans son langage ; qu'un Eléphant bleu (i) est un Eléphant blanc ; que des oreilles entières

(a) Voyez Tom. I. pag. 6.

(b) Ibid. pag. 55.

(c) Ibid. pag. 131.

(d) Ibid. pag. 331.

(e) Remarquons ici en passant que par-tout Mr. Prevost a pris à tâche de faire envisager cette Expédition, comme une véritable course

de Corsaire ; quoique le Comte fut muni d'une Commission de la Cour d'Angleterre qui étoit alors en guerre avec l'Espagne.

(f) Ibid. pag. 344.

(g) Tom. II. pag. 3.

(h) Ibid. pag. 279.

(i) Ibid. pag. 313.